

LES ENTIERS POSTAUX

(Résumé de l'exposé de Jean-Louis Dechesne du 19 avril 1991)

Définition

Le timbre-poste mobile est une vignette qui constitue la preuve du paiement de tout ou partie de l'affranchissement d'un document voyageant par la poste ou d'un service rendu par la poste.

L'entier postal est un timbre-poste imprimé sur un support servant à la correspondance ou constatant la perception d'une taxe postale. Cette impression peut être faite dans une imprimerie ou (rarement) à l'aide d'un cachet mobile (*p. ex. les enveloppes entiers postaux de Brème*). Une définition plus large admettra aussi dans la famille des entiers postaux les précurseurs d'entiers, à savoir des documents vendus par la poste préaffranchis à l'aide de timbres-poste mobiles (*p. ex. les tères cartes postales françaises*) ou sur lesquels l'utilisateur devait coller l'affranchissement (*les formulaires du Grand-Duché, p. ex.*).

On peut classer les entiers selon le type du timbre qui y figure (*on parlera des entiers de type Sage ou Grosse Barbe*) ou selon leur genre ou leur usage. C'est le système adopté dans cet exposé. Vu le grand nombre de sortes d'entiers et le peu de temps alloué, l'exposé aura lieu en deux épisodes, le 2e se situant le mois prochain. Le 1er ne parlera que des cartes postales.

Est-il nécessaire de préciser qu'une carte postale (CP) est un bout de carton sur lequel une place est réservée à l'adresse sur tout ou moitié du recto, le reste étant réservé à la correspondance et éventuellement à l'adresse de l'expéditeur et/ou une illustration ?

Les CP peuvent être différentes selon le mode de transport. Elles peuvent être pour le courrier intérieur ou pour le courrier international, elles peuvent être simples ou avec réponse payée (*il s'agit alors d'une carte double pliée en deux, chaque morceau portant un affranchissement*), elles peuvent être prévues pour voyager par voie de terre, par air ou par pneumatique (*envois exprès qui, dans certaines grandes villes - Paris, Marseille, Berlin, Hambourg, Vienne, etc - sont enfermés dans une boîte cylindrique propulsée dans un tuyau par de l'air comprimé*).

Elles peuvent avoir différentes fonctions : carte de changement d'adresse ou de N° de téléphone, carte de loterie, de recherche de parents disparus, CP de service, avis d'arrivée de colis postal, etc...

Elles peuvent être illustrées, soit présentant un site touristique, soit commémoratives.

Elles peuvent être publicitaires (*p. ex. les Publibel ou les cartes Ostende-Douvres*). La CP Annonce française (*précurseur de CP*) était vendue en dessous de la faciale, les annonceurs payant la différence. Comme le timbre-poste était mobile, pour éviter qu'on ne le décolle pour l'utiliser ailleurs, il était estampé des lettres "CA" (*Carte Annonce*). C'est l'ancêtre des timbres-poste perforés. En Belgique, nous avons également eu des cartes annonces vendues sous la faciale. Les annonceurs achetaient les CP, y imprimaient leur publicité et les offraient à une œuvre (*p. ex. la Ligue contre la tuberculose*). Celle-ci revendait les CP sous la faciale, le prix de vente servant à soutenir leur action.

Avec des documents, nous arrivons à une nouvelle catégorie d'EP, les entiers repiqués. Il s'agit d'EP achetés en masse à la poste et sur lesquels un particulier ou une société fait imprimer une mention quelconque : marque, nom et adresse de l'expéditeur, un message (*relevé de compte, convocation, etc...*) ou une illustration (*ce sont les ancêtres des cartes vues*).

Une autre notion est celle de timbrés sur commande. Ici une société ou un particulier apporte ses propres documents à l'administration postale et demande à celle-ci d'y imprimer un timbre-poste.

Il est certain que les EP ont tout à fait leur place dans les collections thématiques (*qu'il s'agisse du sujet du timbre ou de l'illustration de l'EP*) et y sont admis officiellement.

Pour conclure, en plus de postes officielles, certains pays (*Pays-Bas, Danemark, Allemagne,...*) ont connu des postes privées. Elles émettaient des timbres-poste et/ou des entiers postaux. En Allemagne, ces postes furent tolérées pour le transport de ce qui n'était pas des lettres et uniquement à l'intérieur d'une même ville.

L'ENTIER POSTAL II^e PERIODE ou LE RETOUR DE L'ENTIER POSTAL

Au 1^{er} épisode, nous avons fait connaissance avec nos héros les entiers postaux et nous avons étudié parmi eux la famille que vous pensiez le mieux connaître, les cartes postales.

Nous arrivons maintenant à une nouvelle sorte d'entier postal, l'enveloppe. D'après le "Robert", il s'agit d'une feuille de papier pliée et collée en forme de poche. Les enveloppes, comme les cartes postales, peuvent être timbrées sur commande ou repiquées. Elles peuvent varier selon le mode de transport (normal, par avion, par pneumatique, par recommandé,...). Les enveloppes pour recommandés se rencontrent essentiellement en Grande Bretagne et dans ses ex-colonies. Elles se distinguent par une croix bleue qui permet de les repérer facilement. En Grande Bretagne, les lettres recommandées ne voyageant pas dans une enveloppe spéciale EP, portent également une croix bleue tracée par l'expéditeur ou le postier.

Les enveloppes peuvent être illustrées ou non. Elles peuvent avoir une fonction particulière, par exemple le transport d'effets de commerce.

Une feuille pré-affranchie peut aussi être un EP. Selon sa forme ou son usage, on aura la carte-lettre (existe aussi avec réponse payée, une plus petite carte-lettre se trouvant dans la première), l'enveloppe-lettre (sorte d'enveloppe dépliant), l'aérogramme, le dépliant, le télégramme pré-affranchi, etc. Il existe encore le bulletin de caisse d'épargne où la 1^{ère} mise est préimprimée, le mandat, le bulletin d'expédition, la bande pour journal,.

COMMENT COLLECTIONNER LES ENTIERS POSTAUX

Il importe d'abord d'avoir un catalogue, car un grand nombre de vendeurs, aussi bien les marchands que les cercles, ne savent pas ce qu'ils vendent et mettent les prix au "pifomètre" ou à la tête du client. (Il y a heureusement des exceptions.) A vous d'en profiter quand les prix sont bas et de les éviter quand ils sont excessifs. Il n'existe pas, à ma connaissance, de catalogue mondial en français. Il y a le "Higgins and Gage" publié en anglais par fascicules (pays groupés par ordre alphabétique), mais certaines lettres n'ont plus été remises à jour depuis plus de 20 ans.

Pour l'Europe occidentale, il existe le "Michel", très à jour et très bien fait, mais en allemand. En français, il existe des catalogues pour la Belgique, la France, Monaco, le Grand Duché et les anciennes colonies de la Belgique et de la France.

Il existe des catalogues spécialisés pour beaucoup de pays, chaque fois dans la langue de ceux-ci ou en anglais.

Comme pour les timbres, vous pouvez collectionner soit un pays complet, soit une émission. Vous pouvez aussi choisir un genre d'entier (par exemple rien que les aérogrammes, ou les cartes illustrées, ou les EP privés). Si vous êtes thématiste, bonne chasse, il y énormément de possibilités.

QUELLES SONT LES QUALITES EXIGEES DES EP ?

Pour qu'un EP soit digne de figurer dans une collection, il faut d'abord qu'il soit entier : les découpes n'ont de valeur que comme affranchissement collé sur un document.

Les EP se collectionnent neufs ou oblitérés (dans ce cas, de préférence ayant réellement voyagé).

Ceux qu'on admet en dépit du fait qu'ils soient incomplets sont les cartes-lettres sans bord, les mandats et bulletins d'expédition sans talon, les CP et les cartes-lettres avec réponse payée dont un des volets est détaché. Ceci ne concerne que les usagés. Un volet réponse neuf détaché n'a quasi jamais de valeur.

Les trous d'archive suppriment toute valeur à un EP de faible cote et sont un lourd handicap même pour les raretés. Par contre, les perforations de lettres ou d'un dessin indiquant la propriété de l'expéditeur sont recherchés.

Les EP doivent être propres et non froissés (exception : les documents ayant voyagé par pneumatique sont normalement froissés et maculés de crayon gras et sont donc admis tels quels).

Si un EP a reçu un affranchissement complémentaire en timbres-poste, ceux-ci doivent toujours s'y trouver tous en bon état.

QUE VAUT UN EP ?

C'est très variable : de trois fois rien (moins de 5 F pour une CP banale avec une oblitération illisible ou sans intérêt) à des fortunes (par ex.: l'enveloppe N° 1 de Finlande, cote 55.000 DM, et la N° 2 de Hannover: 30.000 DM). Comme n'importe quel document postal, la valeur d'un EP

Voir suite page 5

suite de la page 8

usagé dépendra aussi des marques postales dont il est revêtu, de l'affranchissement complémentaire éventuel, du fait qu'il aura été expédié par recommandé, par exprès, contre remboursement, en poste restante, qu'il aura été taxé, censuré, etc...

Les pièces rares et de bonne qualité vendues aux enchères partent fréquemment au-dessus de la valeur catalogue, même quand les cotes sont récentes.

Jean-Louis DECHESNE